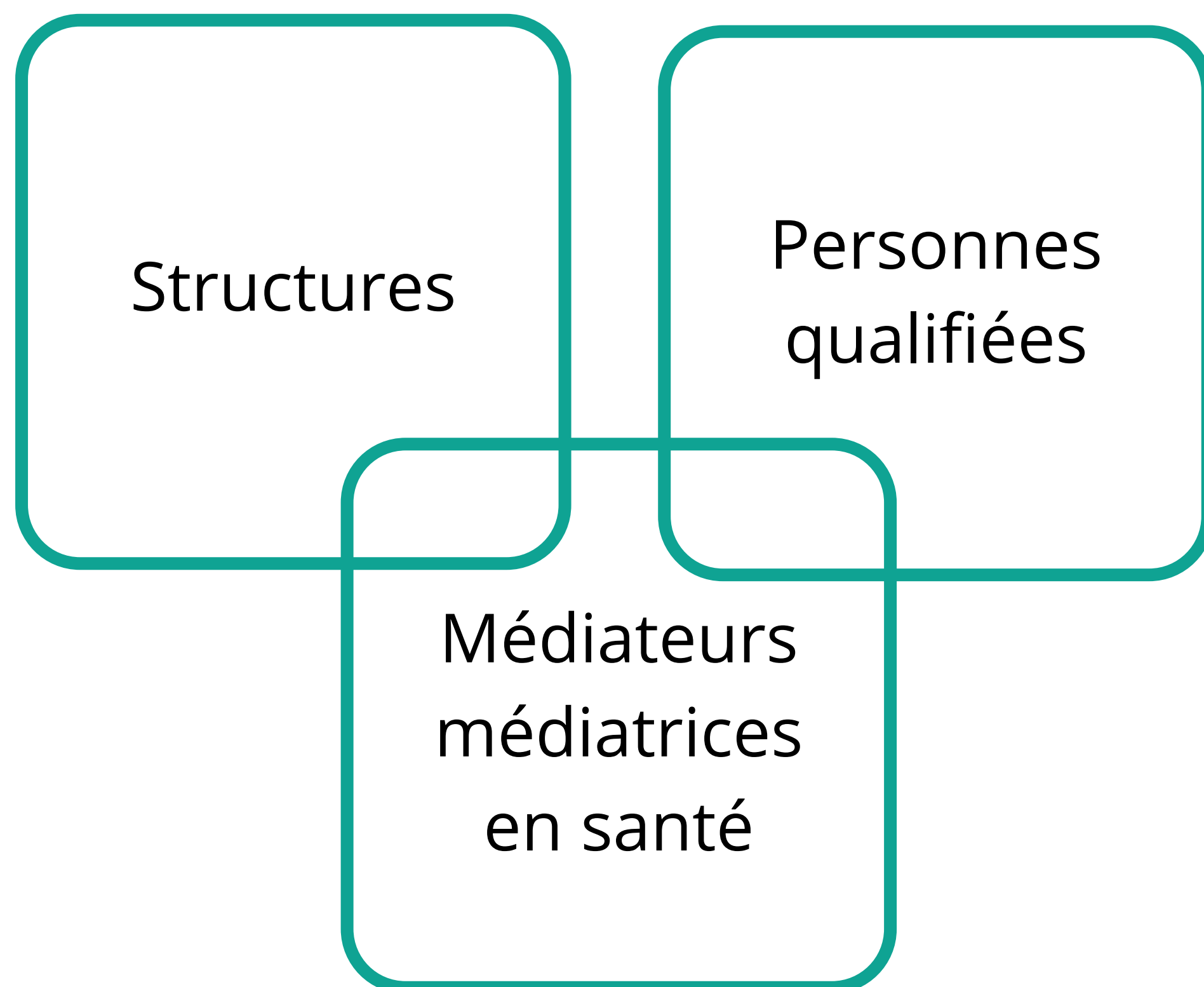


Le **Collectif pour la Promotion de la Médiation en Santé (CPMS)**, **premier collectif national de la médiation en santé**, s'est formé en 2022 afin de promouvoir et sécuriser le métier de médiateur·ice en santé, dans un cadre éthique cohérent et selon des référentiels communs reconnaissant la richesse et l'agilité de ses contextes d'intervention.

3 collèges

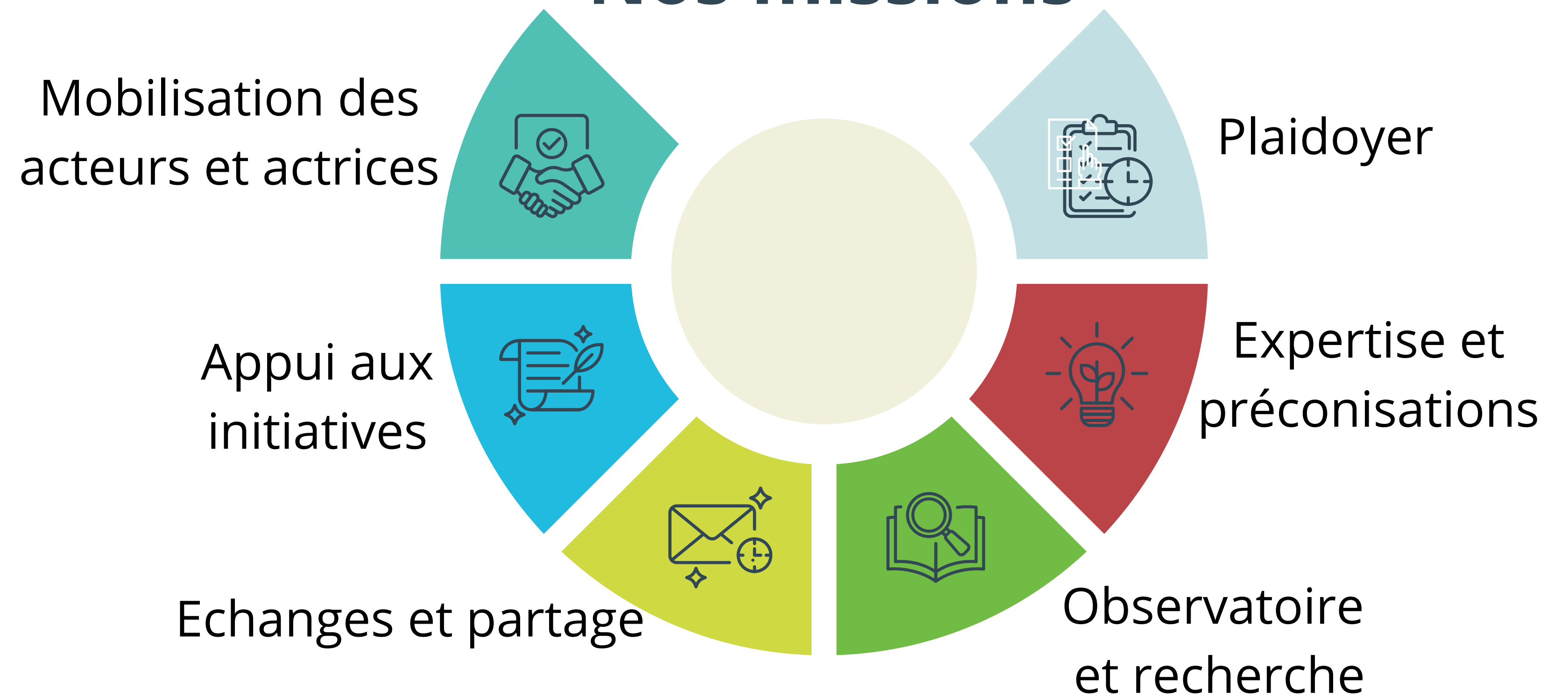


Un comité de pilotage
Des **réunions en plénière**
Des **groupes de travail thématiques**

Nos valeurs



Nos missions



**Collectif pour la promotion
de la médiation en santé**

Environ 120 membres
personnes morales et physiques
qui adhèrent à nos objectifs, messages et valeurs

Notre site



Nos recommandations

Création d'un référentiel métier
des médiateurs et médiatrices en santé

Mise en place de formations
qualifiantes initiales et continues

Garantie d'un soutien et accompagnement
professionnel des médiateurs et médiatrices en santé

Financement et développement
de postes de médiateurs et médiatrices en santé
à hauteur des besoins

Nos réalisations

Contribution au Rapport IGAS 2023
"La médiation en santé :
un levier relationnel de lutte contre
les inégalités sociales de santé à consolider"

Création de la fiche ROME
de médiateur / médiatrice en santé
avec France Travail

Etude C-PRO-MS
Cadre professionnel
des médiatrices et médiateurs en santé
(Pilotage FNASAT-GV et Sidaction)